

un officier canadien, l'on adoptera comme règle de donner la préférence à un compatriote, pourvu qu'il ait des qualités égales.

Le gouvernement nous annonce qu'il va nous communiquer la décision déterminant la frontière entre le Dominion et l'Alaska. J'espère que tous les documents se rattachant à cette question seront produits sans restriction. Il a été dit qu'au lieu d'une décision judiciaire comme l'aurait désiré notre gouvernement, la sentence a été le résultat de nécessités diplomatiques. On a dit aussi que l'ambassadeur anglais avait procédé avec une hâte indue. Ce qu'il y a de certain, c'est que nos commissaires canadiens ont refusé de signer la sentence. J'espère que nous saurons dans quelques jours les vraies raisons de leur abstention et de leur mécontentement, lequel mécontentement s'est propagé dans toutes les provinces du Canada. Car cette sentence a été loin de donner satisfaction au public canadien. Si c'est vrai que les intérêts du Canada ont été sacrifiés pour des raisons diplomatiques qui ne nous concernent pas directement, espérons qu'une autre affaire de ce genre ne se renouvellera pas.

Honorables messieurs, je crois avoir commenté à la hâte les points principaux du discours de Son Excellence. Ce discours est bref, espérons qu'il en sera ainsi de la présente session. C'est le vœu que fait Son Excellence, et nous allons essayer d'y obtenir en lui présentant nos remerciements.

L'honorable M. FERGUSON : Je regrette beaucoup personnellement et mes amis qui siègent autour de moi, ainsi que les honorables sénateurs de la droite doivent, j'en suis certain, regretter aussi que notre chef aimé, sir Mackenzie Bowell, ait été empêché par des affaires privées très pressantes d'être au milieu de nous aujourd'hui. J'ai reçu de lui un télégramme confirmant la chose et exprimant le désir que la discussion se continuât. Nous regrettons énormément qu'il ne soit pas avec nous en ce moment, mais nous avons la satisfaction de savoir qu'il jouit de la meilleure santé et qu'il assistera chaque jour aux séances du parlement jusqu'à la fin de la session, si Dieu le permet, comme il l'a fait les années précédentes, donnant tout son travail et toute son attention aux affaires du pays. Je suis certain que les honorables sénateurs de la gauche partagent ce sentiment. Je partage, moi, la satisfaction

Hon. M. TESSIER.

qu'a exprimé le second de l'adresse en disant que la santé du premier ministre s'est améliorée, et je suis certain que les deux partis politiques s'en réjouissent. On considère généralement qu'il est du devoir de celui qui prend la parole, comme je le fais, après la présentation de l'adresse à la Chambre, on considère généralement, dis-je, qu'il est agréable pour celui qui prend alors la parole de faire allusion à la manière dont les sénateurs chargés par le gouvernement d'exposer son programme au Sénat à l'ouverture de la session, se sont acquittés de leur devoir.

Je n'ai pas été surpris de constater que l'honorable sénateur de Toronto a rempli ce devoir avec un grand talent et une grande habileté. Je ne trouve aussi rien à critiquer dans le discours de mon honorable ami qui a secondé la motion. Il a parlé un superbe langage avec lequel je ne suis pas familier, mais, à juger par ce que je connais de l'honorable sénateur, je n'ai aucun doute qu'il a rempli sa tâche avec talent et prudence. Mon honorable ami de Toronto, en abordant le premier paragraphe du discours du trône, a fait allusion, en des termes qui respirent la satisfaction, à la prospérité dont jouit maintenant le Canada. Nous partageons tous cette satisfaction. Cependant, non content d'exprimer cette satisfaction, il est allé jusqu'à dire que cette prospérité est venue en même temps que le gouvernement Laurier est monté au pouvoir—

L'honorable M. SCOTT : Ecoutez ! écoutez !

L'honorable M. FERGUSON : Puis il a continué d'une manière calme, mais peu efficace, suivant moi, à relier jusqu'à un certain point cette prospérité aux actes de la présente administration. D'après lui, la prospérité du Canada a commencé avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement Laurier. Je croyais que si réellement il était d'opinion que le gouvernement avait fait quelque chose pour amener cette prospérité, il aurait le soin de faire voir de quelle manière le gouvernement avait créé cette prospérité. Il a parlé d'abord de la politique efficace inaugurée par le gouvernement actuel au sujet de l'immigration. Je regrette de dire que je ne puis partager l'opinion de mon honorable ami, qui prétend—si c'est bien ce qu'il a prétendu—que le gouvernement a bien mérité du pays en grossissant le flot de l'immigration. Personnellement je suis d'avis que tout le travail avait été fait